

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 8 (1916)
Heft: 7

Artikel: Ceux qui résistent
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383122>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an
Pour l'Étranger: Port en sus
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'U. S. F. S. Par intérim: G. Heymann
Téléphone 1808 o o o Kapellenstrasse 6 o o o Compte de chèques N° III 1366
Parait tous les mois

Expédition et administration: o
Imprim. de l'Union, Berne
o o o o Kapellenstrasse, 6 o o o o

SOMMAIRE:

	Page		Page
1. <i>Ceux qui résistent</i>	73	4. <i>L'évolution économique des villes et des campagnes suisses</i>	76
2. <i>A propos de la subvention des caisses de chômage par la Confédération</i>	74	5. <i>Dans les fédérations</i>	82
3. <i>Requête de l'U. S. F. S. au Conseil fédéral suisse concernant l'occupation des prisonniers de guerre malades</i>	75	6. <i>Mouvement syndical international</i>	82
		7. <i>Divers</i>	84

Ceux qui résistent

Des millions d'Allemands n'ont jamais mis un pied en France; des millions de Français n'ont jamais mis les pieds en Allemagne. Ils ignorent tout de leurs adversaires. De quelle merveilleuse facilité jouiront ceux qui alimentent les haines!

Le Français, mais c'est l'habitant d'une Babylonie pourrie de vice et de luxure! L'Allemand, c'est le demi-barbare qu'une civilisation hâtive et sans passé dote d'un orgueil et d'une impudence rares. Et c'est tout. On méconnaît systématiquement, de part et d'autre, les trésors accumulés par le génie des ancêtres comme la poussée audacieuse d'un peuple qui a inventé autre chose que des bières noires. On pourrait croire que l'Allemagne n'a ni philosophe, ni penseur, ni musicien, ni savant; on pourrait supposer que la France est au Moulin-Rouge ou chez Maxim's.

Cette mauvaise foi réciproque est criminelle. Précieusement entretenue par de faux intellectuels, de piètres plumitifs qui déversent l'amertume de leur impuissance, elle crée une atmosphère irrespirable, de persistante suspicion, de méfiance tenace et paralysante. Laissons donc ceux qui, hurlant avec les loups, grâce aux attraits de l'os symbolique qu'ils escomptent ronger, rôdent, les échines courbées, attachés à leur œuvre de pestilence haineuse. Cherchons ceux qui résistent.

Il y en a. Ils sont beaucoup. Et ceux vers lesquels vont nos premières pensées, ce sont ces obscurs qui, séparés en camps ennemis, grâce à la piraterie des puissants, trouvent dans un appui commun une commune force devant la mort qui vient. Combien de blessés, de prisonniers ayant expérimenté la persistance de l'humaine bonté, malgré la honte de l'heure présente. Puis ce sont tant de familles frappées qui portent noblement leur deuil en songeant que de l'autre côté les deuils sont les mêmes et les cœurs pareillement

déchirés. Puis ce sont aussi tous ceux qui résistent intérieurement à la propagande d'un chauvinisme exaspéré. Ce sont, en Allemagne, en France, en Angleterre, partout, des hommes au penser intègre et probe qui crient leur espoir, sommant les éducateurs, les parents, de ne point souiller les âmes frêles et neuves par des semences de discorde, d'étroitesse et d'animosité.

Ah oui! à côté de toutes les voix qui crient: Tuez! A côté de celles qui injurient, excusables dans leur douleur et dans leur angoisse, combien qui résistent, humiliés pour elles-mêmes, pour leur race, pour leur nation. Combien qui, s'élevant plus haut que les ordinaires allocutions des ministres d'Etat, citent devant le tribunal de leur conscience non seulement des criminels couronnés, mais tout un régime exclusivement édifié sur la violence, la spoliation et le meurtre.

A côté d'eux — non au-dessus, car qui est le plus grand? — quelques figures aimées. Romain Rolland, le docteur Forel, les minoritaires socialistes des différents pays. Les Liebknecht, ceux de la Suède, ceux de partout.

Sont-ils au-dessus de la mêlée?... Oui, si l'on entend par-là dominer la situation de toute la hauteur d'une conscience insensible aux appels haineux? Non, si on entend les soustraire aux nécessités de la lutte. Ils sont, au contraire, en plein dans la mêlée. En pleine eau, en pleine tempête. Sur leurs noms, les anonymes s'acharnent, sur leurs écrits la censure étend ses cachets et les gouvernements préparent à plusieurs d'entre eux de reposantes vacances.

Mais aussi comment ne pas les admirer! Ils sont la protestation vivante de l'humanité, indivisible dans ses origines, dans ses buts et dans ses fins. Ils sont assis sur le roc inébranlable de ce qui fut, est, sera. Ils n'ont point subordonné l'accidentel, le passager, au fait permanent, antérieur et postérieur à la guerre! celui de l'unité de la race.

Ils résistent. Non qu'ils soient des saints, des génies ou des dieux. Simplement parce qu'ils sont des hommes.

C'est déjà quelque chose par le temps qui court.

(*La Voix de l'Humanité.*)



A propos de la subvention des caisses de chômage par la Confédération

Dans la requête commune de la Société suisse des Arts et Métiers et de l'Union suisse des fédérations syndicales, datée du 20 juillet 1915, celle-ci demandait entre autres au Conseil fédéral d'accorder des subsides aux sociétés professionnelles qui aident financièrement leurs membres chômeurs. Les discussions, qui eurent comme résultat les propositions suivantes, furent soumises au Conseil fédéral:

- Si possible, on doit rembourser dans le courant de l'année 1916, jusqu'au 50 pour cent du montant, les dépenses faites en 1915 par les organisations participant à la Société suisse des Arts et Métiers et à l'Union suisse des fédérations syndicales pour venir en aide aux chômeurs et aux nécessiteux.
- Pour fixer le montant du subside et contrôler son emploi, la Société suisse des Arts et Métiers et l'Union suisse des fédérations syndicales soumettront au Département de l'économie politique les comptes et les quittances des fédérations.

Dans les motifs à l'appui de cette requête, il est dit entre autres:

« Ces secours ne doivent en aucun cas préjudicier la solution de la question en discussion concernant l'aide et l'assistance de la Confédération à l'assurance-chômage. Il est évident que les syndicats les mieux fondés auront les plus grandes difficultés de se procurer les sommes nécessaires pour soulager leurs membres nécessiteux, si la crise devait encore durer longtemps. S'il est prouvé que ces sociétés ont sacrifié, pendant deux années, la plus grande partie de leurs recettes pour des buts de secours et, par ce fait, diminué d'une manière importante les fardeaux de l'assistance des indigents incombant à l'Etat et aux communes, il n'est pas plus que juste que la Confédération aide, pendant ces temps critiques, ces organisations à maintenir leurs œuvres humanitaires de la manière que nous avons indiquée. Cette assistance est d'autant plus justifiée que la Confédération aide aussi les efforts des associations économiques de citoyens qui ne se trouvent pas — comme les ouvriers — dans un cas de nécessité; les moyens mis à la disposition de celles-ci proviennent en bonne partie directement de la population ouvrière. Nous croyons donc ne demander dans cette circonstance à la Confédération que ce qui est juste et équitable. Nous faisons encore remarquer que, par exemple, en Hollande, au Danemark et dans les pays scandinaves, l'Etat a versé depuis la déclaration de la guerre plusieurs millions de francs aux syndicats, sommes que ceux-ci doivent employer pour secourir les chômeurs et les nécessiteux. »

Presque une année entière s'est écoulée depuis. La Confédération a dépensé pendant ce temps des millions pour les buts les plus divers, seul pour les caisses de chômage l'argent lui manquait. Il a fallu soumettre cette affaire à la discussion

lors de la session du Conseil national en juin dernier; à cette occasion le Conseil fédéral déclara que le Département de l'économie politique avait exécuté les travaux préliminaires nécessaires pour examiner la question et que Monsieur le conseiller national Hofmann avait été chargé comme expert de l'élaboration d'un rapport sur toute la question. Les représentants de la classe ouvrière firent alors la proposition suivante:

« En considération de la crise causée par la guerre actuelle, le Conseil fédéral est invité d'examiner sans retard s'il n'est pas convenable d'accorder des subsides de la Confédération dans le but de venir en aide aux ouvriers chômeurs et à leurs caisses d'assurance-chômage, cependant à la condition que les cantons et les communes participent aussi à cette œuvre de secours. »

Cette proposition fut acceptée à l'unanimité, et le représentant du Conseil fédéral se déclara aussi d'accord avec ses conclusions.

* * *

Nous avons classé dans la liste suivante les dépenses supplémentaires que la guerre a occasionnées aux syndicats suisses en secours de chômage et de nécessité. Afin de permettre une comparaison, nous y avons ajouté les chiffres correspondants de l'année 1913.

Les fédérations syndicales suisses ont dépensé en secours de chômage et de nécessité:

	1913	1914	1915
	Fr.	Fr.	Fr.
Ouvriers du bâtiment	407	118	—
Relieurs	2,856	20,689	10,611
Coffreurs	228	148	43
Ouvriers des communes et de l'Etat	160	200	170
Ouvriers sur bois	45,469	98,673	47,441
Chapeliers	1,386	4,590	1,198
Ouvriers de l'alimentat. (transport et empl. de commerce)	15,534	24,003	14,353
Ouvriers sur cuir	1,590	1,518	320
Lithographes	9,335	35,266	27,995
Personnel des locomotives	1,200	1,020	1,846
Peintres et plâtriers	3,394	2,574	—
Ouvriers sur métaux et horlogers	59,100	97,970	53,578
Auxiliaires des arts graphiques	1,230	8,552	3,015
Tailleurs et couturières	2,083	833	154
Ouvriers de la pierre	925	557	2
Ouvriers du textile	39,592	44,536	*17,597
Typographes	57,600	142,941	186,457
Typographes de la Suisse romande	5,949	30,024	33,492
Charpentiers	8,300	15,174	12,968
Total	256,338	529,386	411,240

*) Les mois de novembre et décembre 1915 manquent dans ce montant.

Il est donc démontré que les syndicats adhérent à l'Union suisse des fédérations syndicales ont dépensé, en 1914, 273,048 fr. de plus et, en 1915, 154,902 fr. de plus qu'au cours de l'année 1913. Il ne faut pas oublier que parmi les chiffres de l'année 1913 environ 55,000 fr. payés pour secours de voyage sont compris dans le montant total, tandis qu'en 1914 ils n'ont payé qu'à peu